



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Bureau des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Commune de WORMHOUT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La Société DHOLLANDIA PRODUCTION - siège social : ZAC de la Kruystraete 59470 WORMHOUT - a déposé un dossier en vue d'obtenir la régularisation d'exploiter ses installations à WORMHOUT - ZAC de la Kruystraete comprenant les activités principales suivantes soumises à autorisation et enregistrement au titre des rubriques de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement :

2940-1-a Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. sur support quelconque (métal, bois, plastique, cuir, papier, textile...).

2940-2-a Vernis, peinture, apprêt, colle, enduit, etc. sur support quelconque (métal, bois, plastique, cuir, papier, textile...)

2560-1 Travail mécanique des métaux et alliages

2563-1 Nettoyage-dégraissage de surface quelconque, par des procédés utilisant des liquides à base aqueuse ou hydrosolubles

Cette demande sera soumise à enquête publique **en mairie de WORMHOUT du 17 septembre 2019** (à partir de 8h30) **au 19 octobre 2019 inclus** (jusqu'à 12h00), où le public pourra prendre connaissance du dossier tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture de la mairie, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Celles-ci pourront également être faites :

- par voie électronique à l'adresse suivante : pref-installations-classees@nord.gouv.fr ou au commissaire-enquêteur durant ses permanences en mairie de WORMHOUT,

- par voie postale en mairie de WORMHOUT (59470) 47 Place du Général de Gaulle - à l'attention de Madame le commissaire-enquêteur.

Madame Jocelyne MALHEIRO, retraitée, en qualité de commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de WORMHOUT au lieu de consultation du dossier, **le mardi 17 septembre 2019 de 8h30 à 12h30, jeudi 3 octobre 2019 de 13h45 à 17h30 et samedi 19 octobre 2019 de 8h30 à 12h00.**

Le dossier d'enquête publique papier sera également disponible à la préfecture du Nord pendant toute la durée de l'enquête. Une version numérique du dossier sera disponible sur le site internet des services de l'État dans le Nord : <http://nord.gouv.fr/icpe> - rubrique installations industrielles - Autorisations 2019.

Un poste informatique sera mis à la disposition du public pour consulter le dossier dématérialisé d'enquête aux heures d'ouverture de la préfecture du Nord – 12 rue Jean Sans Peur – LILLE.

Un dossier sous format numérique sera également mis à disposition du public en mairie d'HERZEELE.

Une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale sont insérés au dossier d'enquête publique.

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de Mme Charline DUHEZ, consultante en maîtrise de risques HSE - Tél. : 06.88.84.19.64 - charline.duhez@fr.veritas.com .

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public sur le site internet des services de l'État dans le Nord ainsi qu'en préfecture du Nord et en mairie de WORMHOUT pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

A l'issue de cette phase d'enquête, le préfet de département prendra une décision d'autorisation ou de refus d'exploitation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.